



communiqué

N°:
No.:

54

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 10 MAI 1983

VISITE OFFICIELLE AU MAROC DU MINISTRE D'ÉTAT (RELATIONS EXTÉRIEURES)

À l'invitation du gouvernement marocain, l'Honorable Charles Lapointe, Ministre d'État (Relations extérieures), a effectué du 4 au 7 mai une visite officielle au Maroc, qui a été plus particulièrement caractérisée par le souci d'intensifier les relations économiques entre le Maroc et le Canada.

Au cours de son séjour au Maroc, le ministre Lapointe a été reçu en audience par le Premier ministre Maâti Bouabid. Avec ce dernier, ainsi qu'avec son homologue le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Abdelhaq Tazi, il a procédé à un examen approfondi des voies et moyens à mettre en oeuvre pour renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays ainsi qu'à un vaste tour d'horizon sur les grands problèmes internationaux de l'heure, en particulier la crise au Moyen-Orient, la situation dans le Nord-Ouest africain et l'OUA.

Le Ministre d'État a également rencontré plusieurs autres ministres du gouvernement marocain, notamment le ministre des Transports, Mansouri Ben Ali, et le ministre de l'Énergie et des Mines, Moussa Saadi avec lesquels il s'est, entre autres, entretenu des objectifs de leurs prochains voyages au Canada. Le secteur des communications, autre domaine considéré comme prioritaire dans le cadre de la coopération canado-marocaine, a également été abordé avec le ministre des Postes et Télécommunications, M. Mohand Laenser.

Avec le ministre des Finances Abdellatif Jouahri, le ministre Lapointe a signé un accord sur la mise en place d'une ligne de crédit de \$15 millions de dollars (CDN). Administrée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) cette ligne de crédit sera utilisée en

parallèle avec d'autres financements dont celui offert par la Société pour l'Expansion des Exportations (SEE), pour la fourniture, à des taux compétitifs, de biens et services canadiens au Maroc.

Avec le ministre de la Justice, M. Moulay Mustapha Bélarbi Alaoui, le ministre canadien s'est entretenu de coopération judiciaire, le Maroc et le Canada ayant convenu, à cette occasion, d'entamer les pourparlers devant conduire à la signature d'un accord sur le transfèrement des personnes condamnées.

Au cours de sa visite à Casablanca, capitale économique du Maroc, à l'occasion de la 30e Foire internationale, le ministre Lapointe a été reçu par le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, M. Azeddine Guessous, qui a effectué une visite au Canada en octobre 1982. M. Lapointe a souligné que la participation à la Foire de près d'une vingtaine d'industriels et d'hommes d'affaires canadiens, qui s'est matérialisée, dans la majorité des cas, grâce au Programme de Coopération industrielle, marquait toute la signification que le Canada attache au renforcement des échanges commerciaux avec le Maroc qui se classe déjà au quatrième rang de ses partenaires économiques en Afrique.

Le ministre Lapointe a, par ailleurs, annoncé que le Canada serait disposé, avec le concours des autorités marocaines, à organiser en 1984 à Casablanca une Quinzaine de la Technologie canadienne pour l'Afrique, exposition qui intéresserait les pays d'Afrique comme du Moyen-Orient. Les ministres Guessous et Lapointe ont également accepté la présidence d'honneur d'une association d'Amitié Maroc-Canada, ouverte à tous ceux qui souhaitent oeuvrer dans le cadre du rapprochement entre les deux pays et qui serait principalement animée par des hommes d'affaires des deux côtés de l'Atlantique.

À l'issue de sa visite officielle, tout en remerciant le Gouvernement marocain pour son accueil chaleureux, le ministre Lapointe a déclaré que les deux pays avaient convenu en principe de tenir au Canada, au printemps 1984, la deuxième séance de la Commission bilatérale canado-marocaine.